

RENCONTRE 100% LIN



une filière d'exception

Actes de la RENCONTRE 100% LIN

Fontaine le Dun, salle André Bourvil - 28 juin 2012



Yann-Yves LE GOFFIC, Directeur Général de Seine-Maritime Expansion

Merci de votre présence nombreuse en ce haut lieu de la production linière. **SME** et le **DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME** ont souhaité consacrer cette journée à l'une des richesses seinomarines reconnue dans le monde entier, je veux parler du lin, bien entendu. Cette plante unique en son genre a beau ne représenter qu'un peu moins de 1 % des fibres utilisées au niveau mondial, c'est en Seine-Maritime qu'elle bénéficie de la plus grande densité, des meilleures conditions et des meilleures attentions des professionnels, agriculteurs, teilleurs, négociants, transformateurs, industriels, et fonctions support.



SME est l'agence de développement économique du **DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME**. Sa vocation est de dynamiser le tissu économique et l'emploi seinomarins. Pour cela, son équipe apporte aux entreprises un accompagnement de terrain pour réussir leurs projets de développement. **SME** met en œuvre une ingénierie financière permettant de mobiliser les dispositifs publics et privés, propose l'ensemble des solutions immobilières et foncières disponibles et conseille le chef d'entreprise à chaque étape clef de son développement. **SEINE MARITIME EXPANSION** prescrit également l'ensemble des actions collectives existantes et incite l'entrepreneur à travailler en réseau, notamment au sein des filières constituées. **SME** a ainsi contribué à la structuration de la filière GLASS VALLEE, leader mondial du flaconnage de luxe (80 % de la production mondiale), promeut actuellement un projet de cluster du bâtiment pour se préparer à la norme BEPOS 2020 (Bâtiment à Energie Positive) et s'intéresse à toutes les filières locales à forte valeur ajoutée ou à fort potentiel... C'est dans le cadre de cette démarche, que notre agence a initié cette manifestation.

www.sme76.fr

Nous avons souhaité avec **NOV&ATECH** construire une journée de travail autour de cette filière pour faire un état des lieux de l'ensemble des utilisations de cette fibre, de ses promesses tenues et de ses ambitions plus difficiles à tenir, des recherches en cours et des débouchés restant à investir.

L'objectif majeur de cette journée est d'identifier les optimisations possibles en matière scientifique, technologique, commerciale, organisationnelle, pour rendre cette filière encore plus performante et générer des débouchés en termes de valeur ajoutée et d'emplois en Seine-Maritime.

Nous avons donc invité des spécialistes de l'ensemble de la filière très représentatifs de façon à mettre en lumière les pistes de progrès en partant de l'existant, en explorant les pistes de R&D déjà développées, en évaluant aussi les écueils, en capitalisant les réussites et - pourquoi pas - en posant un certain nombre de questions décalées que porterons aussi au regard des fibres concurrentes du lin.

Sébastien WINDSOR, Président de **NOV&ATECH** va nous présenter dans un premier temps un état des lieux agricole de la filière du lin, une culture très exigeante, où le savoir faire de haut niveau est indispensable mais pas toujours suffisant. **Paul LAFFITAU**, chargé d'études à SME nous présentera son étude sur l'organisation de la filière lin en Seine-Maritime, il plantera ainsi le décor des forces en présence. **Nicolas DA SILVA**, chargé de projets agro-matériaux à FRD, une entreprise atypique spécialisée dans le conseil et l'étude, resituera le lin parmi les fibres les plus utilisées en France - le chanvre, le miscanthus – enfin, avant la table ronde, **Marie DEMAEGT** de la Confédération Européenne du Lin et du Chanvre (CELC) nous parlera des débouchés de la filière côté textile. Car, si les débouchés technologiques et l'utilisation des sous produits de cette fibre sont passionnants, il est essentiel de se préoccuper du débouché textile qui est le principal de la filière. Nous clôturerons par une table ronde, riche en intervenants, qui aura pour mission d'identifier les débouchés les plus prometteurs, mesurer les enjeux économiques et définir les axes de progrès pour y parvenir. Après un déjeuner entièrement basé sur des produits locaux de qualité, les professionnels se retrouveront autour des rendez-vous BtoB organisés par **NOV&ATECH**. Enfin en début d'après midi, aura lieu la visite de la plus importante coopérative linière, celle de Saint Pierre le Viger.

Je passe la parole à M. **Philippe ETIENNE**, Maire Adjoint de Fontaine le Dun pour un mot d'introduction. Je remercie d'ailleurs la commune pour le prêt de la salle aujourd'hui.

Philippe ETIENNE, Maire Adjoint de Fontaine le Dun



Je tiens tout d'abord à excuser MM **Yves LEFRIQUE**, Maire de Fontaine Le Dun, et **Claude NOEL** premier adjoint, tous deux ayant des obligations aujourd'hui. La devise de notre village est « Venite et aperietur vobis », ce qui signifie « soyez les bienvenus ». Mesdames, Messieurs, soyez les bienvenus à Fontaine le Dun pour cette Rencontre 100 % Lin. Merci de votre présence. Il est fort agréable, qu'aujourd'hui dans le cadre de la semaine de l'innovation, une plante connue depuis l'antiquité, voire même avant, réunisse ici de si nombreux partenaires. La France est le principal pays d'Europe à cultiver le lin, surtout au cœur de notre Normandie, « TERRE DE LIN ». Cette plante connaît aujourd'hui un renouveau spectaculaire avec de réelles potentialités et perspectives de développement. De l'agriculteur à l'industriel en passant par le chercheur, le lin tisse des liens durables grâce à ses fibres. Élément fort dans le développement durable, le lin se retrouve dans de nombreux domaines. Par le biais de cette journée thématique, le lin nous rassemble aujourd'hui. Symbole de l'innovation en Haute Normandie et agro-ressource, nous espérons en savoir plus sur cette plante, son devenir et ses retombées économiques. Je vous souhaite une agréable journée à Fontaine le Dun.

Sébastien WINDSOR, Président de **NOV&ATECH** et exploitant agricole :

A la question des perspectives de récoltes 2012, je me garderais bien de faire un diagnostic, parce que l'année est loin d'être terminée. Elle démarre mieux que certaines années, mais tout le travail et toute la fin de la récolte du lin participe pour beaucoup à la qualité des produits qu'on va avoir au final.

En quelques mots, je souhaite vous présenter ce qu'est **NOV&ATECH** :



NOV&ATECH est une idée qui a germé au sein de la profession agricole depuis 2006 et s'est concrétisée en 2009. Lors des Assises de l'Industrie autour de la « croissance verte » au cours desquelles les industriels présents ont cité les atouts du territoire : réseau ferroviaire, présence de la mer, du réseau fluvial, nombreuses entreprises..., pas un seul mot sur la présence, à leur côté, d'une agriculture extrêmement performante et très organisée. Cette absence de l'agriculture comme atout potentiel de l'économie de demain, a confirmé le besoin d'une structure, comme Nov&atech, qui fasse le lien entre agriculture et industrie. Surtout que, lorsque l'on parle d'utilisation de matières premières agricoles pour faire des productions non destinées à l'alimentation humaine, on cite très souvent les régions Picardie et Champagne-Ardenne. Or, quand on regarde les chiffres, c'est en Seine-Maritime que la part des surfaces agricoles destinées au non-alimentaire est la plus importante, avec pratiquement 20 %. Le lin y participe pour beaucoup, mais il n'y a pas que le lin. Il y a beaucoup d'autres débouchés. Il est donc important de faire savoir tout cela, et de faire savoir qu'à travers cela, l'agriculture est un des acteurs importants du développement économique du territoire, créateur d'emplois indirects de l'industrie.

L'objectif de la création de **NOV&ATECH** a été de changer cette image et d'accompagner, au travers d'un fonds Recherche et Développement, les projets de PME et entreprises locales qui travaillent sur des débouchés innovants – autres que alimentaires classiques – et faire en sorte que l'agriculture soit

en capacité de fournir et d'accompagner ces porteurs de projet. Il s'agit également de susciter les projets en mettant en réseau les industriels et le monde agricole qui se connaissent peu et qui sont structurés différemment. Les industriels doivent connaître la disponibilité d'une matière première à leur portée et savoir comment l'utiliser. C'est ce qui nous a conduits à organiser par exemple les rendez-vous « B to B » pour faire naître des flux d'affaires.

www.merezo-normandie.com/reseau/61110-noveatech

Sur la base des données de la Chambre d'Agriculture, je vais vous présenter le poids de la culture du lin en Normandie.

Souvent quand on pense « lin », on pense au berceau du lin qu'était la Belgique. Or, aujourd'hui, ce pays cultive 11 000 ha de lin, ce qui représente le tiers de ce que produit notre région. La Haute-Normandie est la région phare de la culture du lin avec 30 000 ha, ce qui représente 54 % de la production française et 35 % de la production mondiale. Pourquoi ?



Le lin de printemps est une plante avec un cycle de végétation très court d'environ 100 jours. De ce fait, au cours de cette période, il ne faut pas rencontrer de problème climatique ou de problème lié aux sols. Il faut des sols riches et profonds, ce qui est un des atouts de notre région. Ensuite, on l'arrache, on le laisse au sol - on ne fait plus aujourd'hui de rouissage à l'eau comme on le faisait en Belgique en trempant les lins dans l'eau - pour laisser la pluie faire son œuvre et permettre de séparer les fibres du reste du lin. Cette maturation nécessite humidité et chaleur présentes naturellement dans la région. L'alternance soleil / eau de Normandie permet de garantir la qualité de ce rouissage à l'air. Le cycle de végétation très court et le rouissage nécessitent une grande technicité qui caractérise les agriculteurs-liniculteurs de cette région, avec une bonne formation et une maîtrise des techniques. De plus, c'est une culture qui amène une diversité dans les assolements (cultivée uniquement tous les 6 ou 7 ans), qui contribue à une biodiversité importante et qui est peu exigeante en termes d'engrais et de produits phytosanitaires. C'est un vrai bénéfice environnemental d'avoir la culture du lin en Haute-Normandie. Où est cultivé le lin ?

Il faut une terre profonde et riche, avec un peu d'eau. En Seine-Maritime, c'est autour du Pays de Caux et un peu quand on s'en va vers le Vexin. Dans l'Eure, c'est le Plateau de Saint André, le Plateau du Neubourg et le Pays d'Ouche. Plus de 2 000 agriculteurs, sur les 6 à 7 000 exploitants de la région, cultivent du lin ; c'est-à-dire 1 agriculteur sur 3. Et, si l'on retire certaines zones comme le Pays de Bray ou certaines zones de l'Eure, c'est plus de la moitié des agriculteurs qui pratique cette culture.



Le cycle très court rend cette culture très dépendante des incidents climatiques. Mais, au-delà de ces aléas qui peuvent faire varier les volumes récoltés, les acteurs produisent plus ou moins chaque année en s'adaptant aux conditions du marché. Par exemple, en 2009, suite à la crise financière, les achats ont fortement chuté. Il a fallu s'adapter en baissant les surfaces cultivées, surtout que l'on sortait de quelques années avec des volumes de production intéressants ; donc il y avait du stock. Malheureusement en 2010, on avait baissé les surfaces et les récoltes ont été catastrophiques en termes de rendement du fait des aléas climatiques. En 2011, on avait remonté un peu les surfaces, mais le rendement est resté médiocre, ce qui a conduit à un état des stocks relativement faible. Le schéma présente la courbe verte de la demande et la courbe bleue de l'offre. En 2011, l'offre est passée en dessous de la demande. La courbe rouge représente les prix, montrant une variation du simple au double ! C'est une culture qui (comme de nombreuses autres productions agricoles) est soumise à des variations de cours importantes.

La surface du lin ne représente que 4 % de la surface agricole régionale cultivée. Par contre, ces 4 % représentent 6 % du produit végétal. C'est donc une source de revenu importante pour les exploitations agricoles.

Le tableau représente en abscisse la « part des cultures par rapport à la production française » et en ordonnée la « croissance de production ». Plus on est sur la droite du tableau, plus la Normandie compte au niveau national ; plus on est sur le haut du tableau, plus la croissance de production est rapide. En haut à droite se trouvent les productions les plus dynamiques pour lesquelles la Normandie est leader national. Le « lin textile » se situe dans cet angle, mais en dehors du tableau compte-tenu de ses caractéristiques (65 % de la production française et gains de 4 % des surfaces cultivées en quelques années). C'est donc une production importante de la région, comme le lait, comme le blé...

Paul LAFFITAU, chargé d'études à Seine Maritime Expansion

Le lin est une spécialité de la Seine-Maritime comme les chiffres présentés par mon prédécesseur l'ont montré. Quatre grandes catégories d'entreprises existent dans la filière lin :



Les teilleurs réalisent la première transformation du lin en extrayant la fibre de la plante. La plupart de ces entreprises sont situées sur les zones de culture, soit dans un triangle Dieppe - Rouen - Le Havre. Elles sont soit organisées en coopératives agricoles (agriculteurs qui mettent en commun leurs moyens de production), soit en sociétés privées.

Les négociants qui ont un lien direct avec les teilleurs, puisque ce sont généralement les plateformes de commercialisation qui font de l'achat/revente des produits teillés. Les deux principales sont TEX NORD et COM LIN qui sont respectivement les filiales des coopératives TERRE DE LIN et AGY LIN.

Les industriels de seconde transformation qui utilisent la fibre pour faire des produits finis ou semi-finis à destination soit des consommateurs, soit à destination d'autres industriels qui les intègrent dans leur propres productions. Ces entreprises sont également essentiellement situées en Pays de Caux.

Les activités supports de la filière qui font soit de la R&D, du machinisme agricole, des entretiens/réparations machines...

La filière lin en Seine-Maritime, c'est 27 entreprises pour 32 établissements et 839 salariés, hors agriculture. L'activité de teillage est vraiment l'activité prépondérante puisqu'elle concentre plus de 50 % de l'emploi et plus de 40 % des établissements. Un tiers des teilleurs français sont en Seine-Maritime. Les industriels regroupent 40 % de l'emploi et 31 % des établissements. Les autres catégories sont essentiellement composées de filiales des entreprises de teillage. Toutes les entreprises de la filière rentrent dans la catégorie des PME et 60 % sont des TPE (- de 20 salariés). L'établissement le plus important est LINEX PANNEAUX (185 salariés). Trois teilleurs ont plus de 100 salariés.

Sur un CA total estimé à 358 M€, 37 % correspondent aux négociants.

Les courbes montrent une baisse des prix jusqu'en 2009, année de la crise, puis une hausse importante du fait d'une baisse de la demande du principal pays client, la Chine. Les volumes, après

avoir progressé depuis 2005, stagnent à partir de 2009. L'influence des prix a pour conséquence un transfert sensible des coproduits du lin vers d'autres catégories de matières premières agricoles pour stabiliser les coûts de production (chanvre, bois, colza...).

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé à l'export. 90 à 100 % de la production de fibre textile part à l'étranger (exemple, TERRE DE LIN : 60 % Chine, 30 % Europe). La Chine est le principal client et la Seine-Maritime est le principal fournisseur.



Pour les industries de seconde transformation, la part de l'export est également importante (60 à 80 % à l'export, notamment vers le marché européen).

Enfin, l'exception est DEHONDT TECHNOLOGIES, parmi les fonctions supports, qui réalise 96 % de son activité à l'export.

La filière intervient donc de façon très favorable dans la balance commerciale départementale ; ce qui tend à montrer la nécessité d'une réflexion pour accroître en Seine-Maritime la valeur ajoutée avant export...

La filière est plutôt ancienne sur le territoire (début du XX^{ème} siècle). Mais il y a eu des restructurations dans les années 1990 et 2000, notamment par le regroupement en coopératives agricoles et certains rapprochements de sociétés (achat/reprise). Ensuite, plus récemment, s'est opérée l'arrivée des entreprises autour du lin technique (ECOTECHNILIN, CEMATERRE, HELP CONSEILS (filiale R&D du Groupe DEHONDT) – DINOM – lin génétiquement dédié technique...). Ces évolutions profitent directement au territoire ; les entreprises porteuses conservant un ancrage local. Seules deux entreprises de la filière appartiennent à un groupe étranger.

Il est intéressant d'observer que les entreprises se sont fédérées autour de projets de R&D ou de cluster (FIMALIN, Initiative du Groupe DEHONDT et des membres co-fondateurs : ARKEMA, DEDIENNE MULTIPLASTURGY Group, TERRE DE LIN et l'Institut Technique du Lin, pour les Normands ; ainsi que la société CLEXTRAL - Groupe LEGRIS – LINT à l'initiative du Groupe DEPESTELE avec MOV'EO – Pôle de Compétitivité Automobile).

Nicolas DA SILVA, chargé de projets agro-matériaux à FRD



En tant que chargé de projets agro-matériaux, ma présentation porte sur un panorama de l'utilisation des fibres végétales en France.

FRD est un centre de R&D, privé, basé à Troyes dans l'Aube, créé par des producteurs de fibres végétales (chanvre, lin, bois, miscanthus...), des acteurs majeurs de la chimie du végétal et des renforts végétaux (tels que ECOTECHNILIN). Ils ont eu la volonté de mutualiser des moyens de recherche afin de trouver de nouveaux débouchés pour leurs fibres végétales. Aujourd'hui, les marchés existent, mais ils sont difficiles d'accès. De plus, la fluctuation des prix et des performances les a conduits à ne plus réfléchir par filière « lin », « chanvre » ou « miscanthus », mais plutôt par filière « plantes à fibres ». FRD fédère ces acteurs qui représentent 15 % de la production française des plantes à fibres (50 % des surfaces de chanvres, 15 % du lin fibres, 25 % lin oléagineux, 10 % miscanthus, 15 % bois). FRD fait partie du Pôle Mondial de Compétitivité IAR (Industries et Agro Ressources) dont il pilote la Commission « Composite et Transport ».

FRD a 4 compétences :

- 1) la formulation de matériaux incorporant des fibres végétales,
- 2) la maîtrise de l'extraction, du fractionnement et de la fonctionnalisation des fractions végétales pour les optimiser afin de les utiliser dans de nouveaux matériaux,
- 3) la maîtrise d'outils de caractérisation et de management de la qualité de ces fractions (travaux de normalisation des analyses à mettre en place),
- 4) la connaissance de la ressource mobilisable des végétaux pour mise à disposition des industriels.

FRD a mis en place en 2010 une plate-forme technologique, unique en Europe, qui permet l'extraction et le fractionnement mécanique de matières végétales, adaptées aux besoins des industriels, et leur caractérisation en élaborant des fiches techniques complètes par domaines d'application.

Plusieurs projets applicatifs : ISOL (mise au point de matériaux d'isolation – laines végétales) ; APBTP (murs anti-bruit à base de mortiers/bétons incorporant des granulats végétaux) ; FINATHER (transport ferroviaire et automobile à base de composites 100 % végétal biosourcés) ; SINFONI (projet plus transversal permettant de mieux caractériser les fibres végétales pour optimiser leurs performances) ; MAPROFI (mesure de l'influence des conditions de cultures sur les caractéristiques de la plante, de la fibre et répercussions sur le matériau final).

Ressources sur les fibres végétales : Les fibres végétales proviennent soit des tiges, soit des feuilles, soit des fruits. En Europe, les fibres du chanvre, du lin et du miscanthus proviennent des tiges.

Dans le monde, hors coton et bois, il y a 4 gisements de fibres végétales. 3 sont exotiques : Asie de l'Est : kenaf, sisal, abaca, coco ; Amérique Latine : kenaf, sisal, abaca, ebekin ; Afrique de l'Est : sisal.



Europe : 2^{ème} bassin de production de fibre végétale : lin et chanvre.

80 % des productions européennes sont situées en France.

Le chanvre et le lin, même s'ils suivent des traitements mécaniques qui leur sont propres, ont pour point commun d'être composés de paille et de fibres qu'il convient de séparer. Le miscanthus lui ne peut être séparé mécaniquement de la sorte. Sa valorisation va donc se faire davantage sur la paille entière. On a donc des fibres plus ou moins longues, des granulats ou des farines. Chaque filière utilise ses propres termes. FRD a proposé une nouvelle « sémantique » pour simplifier l'accès et la comparaison des produits : « fibres décimétriques », « fibres centimétriques », « fibres millimétriques » et « granulats ».

Géographiquement, le lin se situe dans le nord. Le chanvre est particulièrement implanté en Champagne-Ardenne (La Chanvrière de L'Aube). Le gisement français de fibres végétales représente 70 % de la production française de fibre de verre.

Les avantages de la fibre végétale par rapport à la fibre de verre, c'est la légèreté (pièce finie : 15 à 20% plus légère) ; des propriétés mécaniques comparables ; une capacité d'amortissement ; l'isolation phonique et thermique ; une abrasivité plus faible (moindre usure des outillages) ; un matériau plus écologique (puits carbone)...

Les inconvénients : des molécules sensibles à la température dans leur transformation (cellulose, hémicellulose, pectine, lignine) ; une gamme très restreinte par rapport à la fibre de verre (centaines de références formatées à chaque usage) ; la variabilité...

Autres caractéristiques : la biodégradabilité ; l'absorption d'eau (avantage/inconvénient selon les cas)...



Exemples d'usage :

- 1) Automobile : recherche de gain de légèreté ; réglementation poussant à l'usage de matériaux biosourcés (feutres, plastiques intégrant les fibres végétales)...
- 2) Bâtiment : granulats, laines, bétons avec granulats, murs anti-bruit, enduits extérieurs, écrans sous-toitures, panneaux à particules, decking, menuiseries...

FRD travaille à la caractérisation des fractions végétales, renfort, compound, fibres tissées non tissées, plaques therm durcissables... et produit des fiches techniques par produit et par gamme (catalogue, bibliothèque, matériauuthèque) pour aider les industriels à remplacer les matériaux d'origine pétrolière par des produits agro-sourcés (propriétés chimiques, mécaniques et morphologiques...).

FRD a impulsé un projet visant à structurer la filière fibres techniques d'origine végétale (lin, chanvre) utilisées en tant que matériaux : le projet SINFONI.

Le projet SINFONI a été sélectionné dans le cadre des Investissements d'Avenir, au titre des Projets Structurants des Pôles de Compétitivité (PSPC). Il vise à créer les conditions d'utilisation à grande échelle des fibres d'origine végétale, en réunissant des acteurs industriels et académiques dotés d'un fort savoir-faire en la matière et complémentaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Outre la structuration de filière, le projet prévoit la création d'un pool d'innovation portant sur l'amélioration des performances des fibres et renforts végétaux, la validation de ces innovations dans le cadre d'applications industrialisables dans 3 domaines – isolation, béton, composites – et la création d'une plate-forme de compétences favorisant le transfert des développements.



Les fibres végétales possèdent des propriétés remarquables – renfort, thermique, acoustique – mais leur utilisation reste encore marginale, avec une part de marché actuelle estimée à 0,5 %.

Visite de notre site : www.f-r-d.fr

Marie DEMAEGDT, chef de projet innovation textile à la CELC Masters of Linen



La CELC est la Confédération Européenne du Lin et du Chanvre, association sans but lucratif fondée en 1951 qui fédère toute la filière lin fibre dans 14 pays d'Europe, soit environ 10 000 entreprises. Elle est composée d'un pôle textile, d'un pôle technique et d'un pôle communication/ événementiel.

La carte présentant l'étendue de la culture du lin montre que l'on est ici au cœur du sujet, l'Europe assurant 85 % de la production, c'est donc la carte du « champagne textile ». C'est une fibre non délocalisable. Un récent reportage de l'émission Capital sur M6 a bien expliqué la dimension exportatrice de cette production. On y voit notamment **Vincent DEPESTELE**, un teilleur normand, partir en négociation en Chine pour vendre sa production. Si 80 % part en Asie, cela veut dire que les 20 % restants n'y vont pas. Ils vont en fait dans une filière européenne organisée, qui se bat avec les arguments de la qualité, du haut de gamme mais aussi la créativité, la réactivité et surtout l'innovation. La carte présentée est issue du travail du programme européen « Be Linen ». Des DVD sont disponibles auprès de la CELC sur simple demande. La carte montre toutes les étapes du travail du lin. Filature, tissage, tricotage, fers de lance de l'innovation, clé du succès de la filière. Quelle stratégie dans ce contexte mondial ?

Comment éviter la guerre des prix, éviter la banalisation ?

Le premier élément est de mettre la fibre au cœur du dispositif, valoriser son origine, son identité de terroir, un savoir-faire patrimonial transmis de génération en génération, qui sont finalement aussi les vraies attentes des consommateurs et pour le faire savoir, j'ai choisi un exemple, c'est de sensibiliser les relais d'opinion, comme la presse, les prescripteurs que sont les donneurs d'ordres, aller à la découverte des champs de lin et des entreprises. A titre d'exemple, voici le journal du textile d'hier qui rend compte d'un voyage de presse, toujours sur cette idée de filière qui combine l'agriculture et l'industrie. Voici une page intéressante sur deux industriels du nord de la France et de la Belgique. Voilà un des éléments de stratégie particulièrement importants.

Ensuite, il convient de valoriser les propriétés de cette fibre, sa résistance, sa polyvalence, le côté sain, anallergique, absorbant, thermo régulé, antibactérien, etc. Vous avez tous les exemples d'usages sur le « Mini Linen Dream Lab », exposé dans le hall. Cet outil permet d'aller à la rencontre des consommateurs pour assurer une bonne communication.

Le troisième élément de réponse sur cette valorisation est l'excellent profil environnemental de la fibre de lin. Quand on compare le lin avec son concurrent le plus direct, le coton, le lin présente un impact environnemental bien meilleur que celui du coton, en prenant par exemple la consommation d'eau ou le respect des écosystèmes aquatiques (pollution des nappes phréatiques).

La stratégie adaptée à la Chine est celle liée à la croissance géographique. Le but étant de développer le marché intérieur, éviter que la Chine ne fasse que réexporter des textiles vers l'Europe et les USA, s'adapter à la consommation des nouvelles classes moyennes chinoises, sensibiliser et éduquer le consommateur - car on part de rien - et il y a beaucoup de travail à faire. Si en Europe on dit que le

lin c'est la fibre de la civilisation depuis 38 000 ans et que le lin a accompagné toute notre histoire, toute notre culture, et fait partie de notre mémoire, en Chine tout est à construire et le moyen privilégié c'est de considérer ce client chinois comme un partenaire et de développer avec eux des programmes de promotion. Depuis un an il existe des rencontres entre la CELC et son homologue chinois.

Sur l'Europe la stratégie est toute autre, c'est une stratégie de croissance par l'Innovation (qui est une attente aussi en Chine mais il n'est évidemment pas question de transfert de technologies). Nous mettons nos moyens et ceux de la filière sur l'innovation au sein des entreprises européennes. Cette innovation est portée par toutes les entreprises qui individuellement font des efforts et ont des programmes de recherche colossaux. Ce qui est intéressant dans cette filière, c'est que l'on travaille sur de l'Open Innovation (innovation collective, partagée). En fait, on met à disposition les résultats de cette R&D, on illustre les matières innovantes sur un salon à la vue de tous avec l'objectif qu'elles soient le plus partagées par toute la filière, de mutualiser et de diffuser le plus largement possible sans pour autant dévoiler les recettes de fabrication des entreprises mais on partage au maximum cette innovation. Une R&D qui est bien sûr engagée dans le développement durable, c'est évident compte tenu de l'excellent profil environnemental de la fibre de lin (zéro irrigation, pas ou peu de pesticides et d'engrais, une excellente tête d'assolement qui fertilise la terre pour les récoltes suivantes, une transformation purement mécanique). Pour tous les traitements que l'on va apporter par les traitements textiles et notamment par l'ennoblissement, on recherche les meilleures pratiques et techniques disponibles qui soient les plus respectueuses de l'environnement et notamment avec l'utilisation de techniques qui soient labellisées et/ou compatibles « Oekotex » (label lié à l'environnement et à la santé). Un autre exemple : la création d'un label de traçabilité qui fédère et promeut les entreprises (filatures, tissage, tricotage et confectionneurs) qui s'engagent sur une traçabilité européenne, et contrôlée chaque année par des commissaires aux comptes qui épluchent les factures de chaque entreprise engagée. C'est un système tracé et certifié qui s'appelle le « Club Masters of Linen ».

En résumé : la fibre au cœur du dispositif ; l'Asie, une croissance géographique avec des clients partenaires ; en Europe, la croissance par l'innovation.

Petit focus sur l'innovation textile : les débouchés des fibres se constituent à 60 % environ dans la mode, 15 % en linge de maison, 15 % dans l'ameublement et la décoration et 10 % en fibres techniques. Finalement, le textile c'est 90 % des débouchés de la fibre, ce qui mérite qu'on dynamise ce marché et qu'on impulse de la R&D sur tous les secteurs.

Une première voie, c'est de redynamiser les marchés actuels, les marchés historiques ou les marchés naturels comme les tissus modes. Notre combat au quotidien, c'est de lutter contre cette image de tissu de lin, ce tissu beige qui froisse.

Une révolution dans le domaine du tissu mode, c'est le tissu maille. C'est l'aboutissement de 6 ou 7 années de R&D pendant lesquelles la filière a travaillé main dans la main au niveau du teillage, peignage, filature et tricotage, ce qui a permis de mettre au point des fils de lin qui soient extrêmement qualitatifs, très fins et très réguliers. Le lin est une fibre naturellement irrégulière ce qui fait son charme, seulement c'est un gros défaut en termes de tricotabilité car pour faire du jersey, c'est-à-dire de la maille de tee-shirt, ce sont des machines qui tricotent extrêmement vite et les irrégularités du nœud cassent les aiguilles ce qui n'est pas bon pour le tricotage. Ces longues

années de R&D ont permis de mettre au point, d'affiner les processus, de gagner en qualité et de pouvoir tricoter des tissus maille que l'on trouve maintenant dans toutes les collections de prêt à porter notamment féminin. Il est rare, maintenant, de rentrer dans un magasin et de ne pas trouver un tee-shirt en maille de lin. La raison de ce succès, c'est d'abord parce que la maille est facile à vivre et à porter, c'est aussi que la maille et le lin sont extrêmement complémentaires car la fibre de lin n'est pas du tout élastique et le fait de la tricoter la rend stretch et souple, contrairement au tissage qui croise les fils de façon orthogonale. En plus, le bonus est que la maille de lin ne se repasse pas. Pour capitaliser sur ce succès la R&D continue, vous pouvez voir dans le « Linen Dream Lab » un polo 100 % lin, réalisé avec des fils français, un sweat-shirt du Coq Sportif en molleton, l'idée étant de continuer et d'aller encore plus loin sur des tricotages plus complexes et pourquoi pas concurrencer le fameux polo Lacoste ou le sweat-shirt Adidas.

Un autre exemple, la grosse Success Story de ces dernières années : le lin lavé. L'ambition des industriels et des tisseurs qui ont travaillé sur ces matières était de remettre au goût du jour le linge de lit, ce fameux drap en lin qui était un peu tombé aux oubliettes car lorsque l'on pense drap en lin on pense drap de grand-mère. Maintenant on a des draps qui sont fins et légers, et surtout avec ce lin lavé on a un aspect naturellement froissé, souple et doux, qui est très facile à vivre au quotidien et surtout qui ne se repasse pas. La personne qui en parle le mieux est le Directeur Artistique du magasin MERCI à Paris qui s'exprime dans le film « BE LINEN MOVIE » qui est passé en boucle au moment du café. C'est un produit qui séduit à la fois les particuliers, qu'on trouve en VPC et de plus en plus en hôtellerie, exemple la « Maison Champs Elysées » à Paris, mais qui séduit aussi les chambres d'hôtes, notamment chez NATURE & LIN qui se situe tout près d'ici où tous les draps sont en lin.

Encore un autre exemple : l'idée est de créer de nouvelles niches qui ne sont pas du tout sur les mêmes volumes que la maille de lin ou le lin lavé, mais dont l'intérêt consiste à développer des lins très haute performance pour venir concurrencer d'autres fibres, même sur des applications que l'on n'imaginait pas il y a quelques années, comme le lin outdoor, qui est un lin qui a été traité pour être imperméable ou déperlant c'est-à-dire que l'humidité et la pluie ne s'accrochent pas mais glissent sur la fibre.

2^{ème} exemple de niche, le lin non feu qui intéresse particulièrement l'hôtellerie, car les contraintes réglementaires pour les lieux publics demandent des résistances au feu importante. Le lin n'est pas très inflammable mais pour être M1 il faut quand même le traiter. C'est un nouveau marché qui s'ouvre et, là encore, tout le challenge est de traiter ce lin non feu avec des traitements qui soient écologiques - car les traitements non écologiques existent mais sont pleins d'acides halogénés...Le challenge est là : être à la fois le plus performant et le plus respectueux de l'environnement.

Dernière niche, c'est tout l'univers du bain, du Spa, du bien-être finalement puisque le lin est une fibre très absorbante, beaucoup plus que le coton. Il est tout à fait adapté pour la réalisation de serviettes de toilette en nid d'abeille, tout doux, tout souple ou en éponge un petit peu plus « friction ». Il est traditionnellement utilisé dans les saunas. Nous avons des adhérents finlandais qui sont spécialisés dans ce domaine là, mais si l'on préfère le côté beaucoup plus doux on utilisera le nid d'abeille. Ce sont des choses qui sont expliquées dans ce « Linen Book » en série très limitée mais que vous pouvez télécharger sur notre site.

En résumé :

- Les débouchés lin : 90 % textile
- Redynamiser les marchés actuels : mode, linge de maison...
- Créer de nouvelles niches : outdoor, non feu, bain/spa...

En conclusion, allez voir le site www.mastersoflinen.com, voir les outils, la presse, la vidéothèque...

Table de ronde

Yann-Yves LE GOFFIC : Notre échange portera sur les enjeux de la filière en termes de menaces et d'opportunités économiques pour la Seine-Maritime. Il sera alimenté par vos points de vue et vos expériences respectives. Vous nous direz où en sont les pistes de diversification par rapport aux précédentes études réalisées en 2005 par Ernst & Young, MOV'EO ou l'ADEME qui avaient formulé certaines perspectives. 7 ans plus tard, il est intéressant d'en reparler. Vos benchmarks, transferts de bonnes pratiques mais aussi vos idées, même les plus décalées, sont à mettre sur la table. A l'issue de ces rencontres, je souhaiterais que l'on y voie un peu plus clair, sur les points de satisfaction pour la filière, les voies d'amélioration et les chantiers qui restent à ouvrir.

Premier tour de table :

Marie DEMAEGT, Confédération Européenne du Lin et du Chanvre (CELC)

Vincent PRECAUSTA de Terreau Flore Bleue :

Terreau Fleur Bleue fait partie de la filière lin puisque nous recyclons un des coproduits du lin que sont les poussières de lin. Par une transformation de cette matière par un savoir-faire particulier mis au point depuis 25 ans, nous réalisons un support de culture destiné aux professionnels tels que les paysagistes, les terrains de sport, les TP et quelques horticulteurs. L'intérêt de cette matière est qu'elle crée un support très « poussif » et que l'on n'a pas besoin, notamment en milieu urbain, de ramener des m³ de terre. Notre société se situe à côté du Pont de Brotonne, compte 13 salariés et diffuse ses produits sur la moitié nord de la France.

www.terreauflorebleue.fr

Edouard PHILIPPE, Responsable Innovation du Groupe DEHONDT :

On conçoit, on fabrique et on commercialise des équipements pour la récolte et la transformation du lin, équipements que vous allez retrouver en champs et dans les industries de première transformation de la fibre. Depuis 2003, DEHONDT s'implique également dans les nouveaux débouchés et usages de la fibre, notamment dans les matériaux composites. Dans ce domaine, je représente également la filière FIMALIN (Fibre Matériau Lin) créée en 2009 à l'initiative de 5 partenaires français dont 4 normands.

www.dehondt-lin.com

www.fimalin.com

Karim BEHLOULI, société ECOTECHNILIN, Directeur Général :

ECOTECHNILIN, c'est 31 salariés, 7,4 M€ de CA, à 95 % dans l'activité automobile. On fabrique des pièces composites : panneaux de portes, passages de roues, tablettes arrières, pavillons... Une trentaine de pièces différentes pour toute l'industrie automobile européenne. Depuis deux ans – depuis que les anglais ont racheté l'entreprise – ECOTECHNILIN a diversifié l'activité vers le bâtiment et le paillage horticole.

www.eco-technilin.com

Guillaume VAN ESLANDE, agriculteur et administrateur de la Coopérative « TERRE DE LIN » :

La Coopérative TERRE DE LIN a son siège à Saint Pierre de Viger et 5 autres sites répartis sur toute la région Haute-Normandie (4 en Seine-Maritime et 1 dans l'Eure). La particularité de cette coopérative est qu'elle est constituée de 660 adhérents et de 200 salariés. Elle produit ses propres graines - la coopérative est détentrice de variétés de lin – distribue ses variétés et les commercialise auprès de ses adhérents et autres liniculteurs. Elle assure le suivi technique de ses adhérents, aide à la récolte, fait la 1^{ère} transformation, voire la 2^{nde} avant la filature, et assure le négoce.

www.terredelin.com

Jean-Nicolas ROUSSEAU, Président de la com com Plateau de Caux Fleur de Lin, Président du Pays du Plateau de Caux Maritime :

Nous sommes au cœur de la production nationale du lin (présence de la Coopérative TERRE DE LIN et des deux sites de la Coopérative AGY LIN). Pour nous, la production du lin est un maillon essentiel du développement économique de notre territoire. Je suis également Maire d'Anveville, commune sur laquelle je suis agriculteur et producteur de lin et donc très attaché au développement de la filière.

www.cc-caux-fleurdelin.fr

Laurent BIZET, Maître de conférences à L'Université du Havre :

Notre laboratoire travaille sur les matériaux composites, les plastiques et les fibres. Notamment sur les fibres de carbone et de verre, mais aussi sur les fibres de lin puisqu'il s'agit d'une fibre régionale. On a travaillé dans le passé avec la société DEHONDT, avec l'Université de Bretagne Sud (Lorient) et actuellement avec le Teillage VANDECANDELAERE et la LINIERE DE BOSC NOUVEL, l'Université de Brighton en Angleterre et l'Université de Mar del Plata en Argentine sur les problématiques des matériaux composites à base de fibre de lin. En illustration de notre actualité : demain, une thèse sera soutenue au Havre par un étudiant, Christophe RE, qui a travaillé sur les fibres de lin pour les matériaux composites (titre de la thèse : « Composites à fibres longues de lin : évaluation des procédés par infiltration »).

www.univ-lehavre.fr

Yann-Yves LE GOFFIC : Merci à tous. Nous commençons par vous Monsieur ROUSSEAU, en tant qu'agriculteur, comment percevez-vous l'avenir de cette filière, au vu de votre expérience et des aléas passés. Et peut-être un mot sur l'organisation actuelle de la filière.

Jean-Nicolas ROUSSEAU : La difficulté à laquelle nous sommes confrontés est que nous sommes soumis à beaucoup d'aléas dans la production du lin. Nous avons les aléas naturels avec des productions selon les années très variables. En 2011, on a planté du lin très tôt, mais nous avons subi une grande période de sécheresse nous empêchant d'avoir du lin en quantité et en qualité. Cette année, on est dans l'excès inverse. Nous avons pu semer dans de bonnes conditions notre lin au mois de mars. Mais depuis, nous subissons des périodes froides et humides ; peu de périodes chaudes au

cours desquelles le lin a poussé rapidement, parfois trop rapidement ce qui explique notamment les pièces qui commencent à verser (lin couché par le vent). Pour contrer ces contraintes techniques, nous faisons des recherches variétales ; M. VAN ESLANDE en reparlera ultérieurement. La conséquence de ces aléas : une grande variation des quantités de lin de qualité produites d'une année sur l'autre. De même pour la quantité de filasse. Du coup, nous avons des variations de valorisation du produit qui va du simple au double.

La diversification des débouchés est une des façons de stabiliser le revenu de l'agriculteur, en multipliant les composantes de ce revenu.

YYLG : Cette diversification apparaît donc comme une voie de stabilisation de la filière. Compte tenu de ces aléas et de ces spécificités techniques, imaginez-vous abandonner un jour cette culture au profit d'une autre ?

JNR : Ça ne rentre pas du tout dans les objectifs de notre profession d'abandonner la production de lin et d'aller vers des productions conjoncturellement plus rémunératrices. Nous avons à faire tourner un outil industriel et nous sommes engagés, en tant que coopérateur, à pérenniser le niveau de production. De plus, ce qui fait la richesse de l'agriculture du Pays de Caux, c'est bien la diversité des cultures qui nous différencie des autres régions.

YYLG : Et si la demande explose. Etes-vous prêt ou en possibilité de doubler vos superficies ?

JNR : Difficilement sur un territoire donné, du fait du respect de l'assolement (de 6 ou 7 ans) qui permet de garantir le rendement et la qualité du lin. Une évolution est envisageable, mais du simple au double, c'est techniquement impossible.

YYLG : Monsieur VAN ESLANDE, pouvez-vous exprimer les clefs de succès de cette filière et la façon dont s'est organisée l'aventure « TERRE DE LIN », dont nous visiterons tout à l'heure la coopérative ?

Guillaume VAN ESLANDE : Sans refaire toute l'histoire, la création d'une coopérative agricole, c'est la mise en commun des moyens de production pour que les adhérents accèdent au marché. Les producteurs de lin sont des producteurs de filasse (ou de fibres décimétriques selon la nouvelle appellation), en adhérant au projet de la coopérative et au projet du transformateur qui est fournisseur du filateur. Il y a 25 ans, nous étions dans une filière à 100 % européenne, puis il y a eu l'arrivée de la Chine qui a été un « rouleau-compresseur » ou plutôt un « aspirateur » : les consommateurs ont ainsi pu se procurer des produits en lin, qui avait une image « haut de gamme » mais chers, désormais à des prix abordables. Le marché a été tiré par la demande et un certain équilibre a été trouvé. L'élasticité des prix a permis à la Chine d'acheter la filasse quand les prix étaient un peu moins cher... ça a duré une vingtaine d'années jusqu'à la crise de 2009. A ce moment, les marchés américains et européens ont vu la demande s'effondrer du fait d'une baisse du pouvoir d'achat.

Les clefs de succès sont : 1) le territoire ; 2) la compétitivité : dans un marché mondialisé, c'est la compétitivité des entreprises qui est essentielle. Il faut produire un certain volume à l'hectare pour que l'agriculteur y trouve son compte – sur une période de dix ans, compte tenu des aléas inévitables – et ne s'oriente pas vers d'autres cultures « plus à la mode »... 3) et les hommes : une main d'œuvre compétente. L'emploi est très important dans les entreprises agricoles. Le lin, c'est identitaire. Même si la moitié des exploitations en font, on ne produit pas du lin comme une autre production. Il faut être réactif, c'est du matériel spécifique, il faut du savoir-faire... et actuellement il y a un problème d'adéquation entre l'offre et la demande concernant l'emploi agricole, y compris en termes de formation. Ça, c'est un des facteurs clefs de succès pour l'avenir. La formation, la transmission sont des éléments de réflexion à mener au niveau de la filière. Ce n'est pas encore aujourd'hui un problème, mais ça pourrait le devenir. La qualité des compétences de l'agriculteur à la commercialisation est capitale.

L'avenir, c'est la croissance par l'innovation, la croissance géographique dans les pays d'Asie du sud-est et les nouveaux débouchés pour les matériaux composites. On travaille sur ces axes au sein de l'association FIMALIN. L'esprit n'est pas de développer un « sous-produit » du textile, mais bien un produit dédié pour les matériaux composites. Ça a pu être, à un moment, une façon d'employer les surplus du textile, mais ce n'est plus le cas. C'est l'espoir d'une véritable filière en propre sur un marché indépendant.

YYLG : Marie DEMAEGT, l'une des questions que l'on peut se poser, compte-tenu du leadership de la production de la fibre sur notre territoire, est l'hypothèse d'un retour sur le territoire seinomarin d'industries de filature ou de tissage ? Pourquoi pas sur le très haut de gamme ?

Marie DEMAEGDT : A court terme, cela semble assez difficile à imaginer. La Confédération est actuellement plus attentive à soutenir l'existant des activités de filature ou de tissage qui ont « passé » les crises successives, pour les préserver dans le contexte de crise actuel. Mais à moyen ou à long terme, on peut imaginer une certaine réindustrialisation sur les textiles haut de gamme, sur des produits très pointus et créatifs. Le marché est en effet en attente d'innovation et de réactivité (réassort tous les quinze jours). Des bassins de production comme le Portugal ou les Pays de l'Est ont su tirer parti de ces exigences du milieu de la mode et s'orienter, notamment, vers le tricotage et la confection.

YYLG : Le lin tient le haut du pavé en tant que produit de luxe par excellence. Mais ce lin peut-il être détrôné par d'autres fibres végétales en émergence ?

MD : A priori, sur les fibres végétales, c'est assez clair : le compétiteur principal est le coton ; mais le coton est une fibre moins haut de gamme. Le coton « bio » pourrait prendre des parts de marché. Mais le coton ou le coton « bio » nécessite beaucoup d'eau. L'aspect écologique est donc également largement en faveur du lin. Quant au bambou, en dehors de 1 à 2 % des tissus réalisés en bambou végétal, tous les autres produits en bambou ont été obtenus par l'intermédiaire de solvants sur un processus viscosé. Il s'agit donc d'une fibre artificielle.

YYLG : Monsieur BIZET, vous travaillez sur la caractérisation des fibres pour les usages hightech. Pouvez-vous nous parler de vos programmes de recherche actuels, notamment pour l'automobile avec MOV'EO ? Par ailleurs, où en est-on de l'état de l'art en termes de recherche ?

Laurent BIZET : Concernant la recherche, on doit répondre sur deux aspects. En recherche fondamentale, le lin ou les fibres végétales sont des matériaux intéressants quand il s'agit de les comparer avec les fibres de verre ou de carbone. L'aspect végétal ajoute une complexité car la fibre n'est pas aussi homogène que celle du verre ; ce qui justifie la nécessité d'études en laboratoire. Les applications représentent le second aspect d'intérêt scientifique. Il y a même des questions métaphysiques : mettre des fibres de lin dans des matériaux rigides tels que les plastiques, est-ce un bon usage quand la fibre de lin, à la base, sert à faire un matériau textile souple ? C'est une caractéristique de l'homme que de tout rigidifier... On travaille avec l'Université de Brighton sur ces notions de matériau souple / rigide. On a également travaillé avec cette même Université anglaise sur la potentialité bactéricide du lin, sans avoir trouvé de résultat probant pour l'instant. Concernant les applications, notre Université étudie de nombreuses pistes. L'usage de la fibre de lin dans les panneaux intérieurs des véhicules a été mis au point dans les années 80 par les allemands. Lorsque les cours du lin se sont envolés, la fibre de jute (production mondiale 5 fois plus importante que celle du lin), puis la fibre de coton (production mondiale 10 fois plus importante que la fibre de jute) ont permis une substitution dans la conception. Le scientifique doit donc travailler à ce qui caractérise la fibre de lin et la différencie catégoriquement des autres fibres pour des applications sans substitution possible. Là est tout l'enjeu de nos recherches et la difficulté.

Concernant les projets collaboratifs avec les industriels, avec la Linière de Bosc-Nouvel par exemple, notre travail consiste à comprendre comment adapter les process de transformation des fibres de lin pour le textile vers les besoins des matériaux composites. Vaut-il mieux décortiquer la tige de lin pour retirer les fibres une à une ou trouver des process économes en énergie pour se revendiquer « plus écologique » ? Certains scientifiques chimistes vont jusqu'à décomposer la fibre de lin en molécules et réutiliser ces molécules pour reconstituer des produits... Notre actualité, c'est l'utilisation de tissus lin intégrés à des matrices plastiques biodégradables pour obtenir des matériaux 100 % biodégradables avec des caractéristiques mécaniques intéressantes... un débouché prometteur.

YYLG : Il est vrai que les applications en laboratoires sont très nombreuses et parfois impressionnantes. Il est toutefois souvent difficile de passer du stade du laboratoire à celui de l'industrie qui nécessite la stabilité des caractéristiques, la répétabilité, le passage à l'échelle 1 et surtout la demande des marchés. C'est ce que nous allons voir maintenant avec les industriels pour comprendre où en sont les applications. Déjà en 2005 de nombreuses études montraient des perspectives prometteuses. Aujourd'hui, en 2012, quelles en sont les réalisations ? M. BEHLOULI, pouvez-vous nous présenter plus avant l'entreprise ECOTECHNILIN, de ses produits, process et marchés et des caps technologiques ou organisationnels que vous avez dû franchir ?

Karim BEHLOULI : Beaucoup des pièces produites à ECOTECHNILIN sont destinées à l'automobile : panneaux de porte, tablettes arrière... Dans les années 80, les allemands ont développé ces types de produits en recherchant des matériaux toujours plus chers et complexes, haut de gamme... ECOTECHNILIN a travaillé en 2000 sur le blanchiment de la fibre de lin pour obtenir un produit très qualitatif. Ces dernières années, la stratégie est à la réduction des coûts, et donc il n'y a pas lieu de mettre 1 centime de plus, il faut donc trouver les bonnes substitutions : « la juste fibre ». Il n'y a pas de compromis technique, mais il faut trouver la fibre qui va faire la même chose mais moins cher. Il y a deux ans, 25 % des fibres utilisées étaient du lin. Aujourd'hui, on est plutôt à 12 %. La raison est simple : un contrat avec l'automobile est signé pour 5 ans de livraison avec un prix prédéterminé, voire à la baisse.

YYLG : La fibre de lin aura-t-elle toujours une place de choix dans vos approvisionnements ? Ses caractéristiques la rendent-elles indispensables ?

KB : Les tests produits coûtent très chers. Une fois que vous avez homologué un produit et ses composants, vous ne revenez pas en arrière sans raison économique majeure. Actuellement nous travaillons sur des véhicules à partir de chanvre et de kenaf. Il est hors de question de mettre du lin dans deux ans. Pour tous les produits qui nous ont obligés à passer du lin (1,00 €) au chanvre (0,60 €), nous avons pu payer tous les tests (crash-tests, etc). Aujourd'hui, pour repasser au lin en payant les tests, il faudrait du lin à 0,30 €... Ce qui n'apparaît pas envisageable. Cela fait longtemps que nous en avons conscience et avons alerté la profession. En tant qu'industriels, nous considérons que si nous sommes encore consommateurs d'étoupes de lin (fibre courte), à ces prix-là, cela ne durera que le temps nécessaire pour les substituer. Un industriel ne peut produire à perte. Bien entendu, nous sommes attachés au lin. Que ce soit pour l'automobile ou le bâtiment, nous conservons du volume en lin. Nous concevons nos produits et anticipons nos besoins en volume pour que la filière puisse s'organiser. Il est important de travailler sur une politique de prix stable. Les chanvriers se sont organisés et, depuis 6 ans, le prix de la fibre courte n'a pas varié. C'est donc possible. On est passé de 0,40 € à 1,00 €. Si on avait tablé sur 0,60 ou 0,70 €, on consommerait encore du lin. Ce n'est pas ce qui a été décidé à l'époque... Nous travaillons à la sensibilisation des producteurs : « dans l'industrie, il y a de la croissance, il y a du volume... maintenant, il faut qu'on soit d'accord sur les volumes et sur les prix et que tout le monde soit autour de la table pour discuter ».

YLG : Monsieur VAN ESLANDE, la coopérative a pour fonction de réguler... voulez-vous réagir aux propos de Monsieur BEHLOULI ?

Guillaume VAN ESLANDE : Le rôle de la coopérative, c'est de fournir durablement des revenus stables à ses adhérents. L'exemple d'ECOTECHNILIN est très intéressant et démontre, qu'en fin de compte, il faut partir du marché ; et pas dire que « on pense que le lin, ce serait bien dans telle ou telle application ». Les bonnes questions sont : quelle est la politique de prix de l'industriel ? Et quand on remonte la chaîne de valeurs, est-ce que ça produit du revenu à l'agriculteur ? Dans le cas d'ECOTECHNILIN, on voit bien qu'on est « limite, voire limite inférieure ». La contrainte de l'industriel c'est : un approvisionnement régulier, normé, caractérisé. Il faut donc qu'on s'organise pour le satisfaire : du stockage, des normes (ce produit est « la juste fibre »). A la coopérative de s'organiser en amont pour cela. Et c'est le métier de l'agriculteur pour s'engager à tel prix sur plusieurs années... C'est ce qu'il faut faire, et on va y arriver. Il faut partir du marché et aller jusqu'à l'agriculteur.

YLG : Monsieur BEHLOULI, vous sentez-vous dans la filière lin ou dans la filière industrielle ?

KB : Nous essayons d'être dans la filière lin-industriel. Il faut ajouter tout de même un mot sur les perspectives. On voit qu'il faut réussir à stabiliser les cours pour que l'agriculteur reste suffisamment rémunéré en final pour qu'il continue à vouloir faire du lin. On travaille donc sur des produits à plus haute valeur ajoutée. Ce seront des niches et des volumes qui seront sans comparaison avec les volumes passés : laines d'isolation ou usages automobile. Mais sur tous les matériaux thermodurcissables, notamment pour le ferroviaire, les cahiers des charges sont plus exigeants, des tissus de lin seront utilisés pour des composites thermodurcissables de structure. Cette perspective nécessite cependant des investissements lourds en R&D, en commercial.

YLG : On se rend bien compte que l'industriel agit en fonction de ses marchés, en les anticipant, en les démarchant, en mettant au point les produits, en se positionnant commercialement pour prendre des parts de marché. L'industriel dépend des marchés tandis que la filière lin (sur ce créneau industriel) apparaît en être indépendante. Le rapprochement de la stratégie de la filière lin et de celle des industriels utilisant les coproduits du lin (étoupes, anas...) est indispensable à la survie de ces débouchés.

Concernant, le secteur des nouveaux usages de la fibre longue, Monsieur PHILIPPE, pouvez-vous nous parler des projets collaboratifs Investissement d'Avenir et de la part que vous souhaitez de plus en plus importante pour la fibre lin face aux fibres de verre et de carbone ?

Edouard PHILIPPE : Les témoignages précédents me semblent importants. Cela démontre le positionnement industriel qu'une « petite filière » peut avoir en termes de savoir-faire. Il y a 10 ans, quand on a déterminé notre stratégie de croissance, nous nous sommes posé la question de savoir comment augmenter la surface de culture du lin en France ou dans de nouveaux pays et comment augmenter les débouchés pour la fibre longue, partie avec la valeur ajoutée la plus forte. Les matériaux composites sont apparus comme un secteur dont la croissance en Europe est forte : pièces techniques aéronautiques... mais pas seulement. Notre objectif est de placer la fibre de lin comme la troisième fibre utilisée derrière le verre et le carbone et comme la première fibre végétale de renfort. Le marché est énorme.

La création de FIMALIN a permis de structurer un réseau d'acteurs avec la filière lin pour éviter notamment les problématiques d'instabilité de l'approvisionnement, comme l'évoquait M BEHLOULI (prix et qualité), mais aussi proposer une charte du lin technique (lancement juin 2011).

Son objectif est également de redynamiser un savoir-faire que nous avons laissé partir en Asie sur tout ce qui est deuxième, troisième et quatrième transformation de la fibre. Pour les matériaux composites, il s'agit de regagner en performance pour créer des semi-produits qui vont répondre aux critères des industriels. On s'est donc très tôt associés à des industriels aval pour bien comprendre et connaître leurs cahiers des charges, le type de matière attendu, etc.

On s'appuie sur 3 atouts de la fibre de lin pour les matériaux composites : 1) l'aspect « performance mécanique » – beaucoup de travaux de recherche ont été menés depuis 20 ans avec les laboratoires de Rouen, du Havre et de Caen qui ont permis de vérifier l'apport de ces fibres sur des applications hautes-performances – 2) l'aspect « légèreté » – gains assez importants face aux autres produits (transports, énergies, CO₂...) – et 3) l'aspect « renouvelable ». Notre objectif sur ce dernier point est d'associer la fibre de lin à une résine d'origine naturelle pour réaliser un produit composite 100 % naturel. Pour tout cela, nous avons développé des « briques » : sur la semence, sur des parties spécifiques de process, par exemple la réalisation d'un compound pour de l'injection plastique, et pour développer des produits utilisant les fibres longues pour créer des composites hautes performances bio-sourcés thermoplastiques à base de lin (projet collaboratif FIABILIN, avec 14 partenaires dans le cadre des Investissements d'Avenir – budget de 17 M€).

YYLG : Il semble que les résultats soient un peu longs à venir. A quoi est-ce dû ? Quels sont les freins pour le démarrage de l'industrialisation ?

EP : Depuis 2003, nous expliquons aux industriels les propriétés et les potentiels de la fibre de lin. Puis, ça a été de développer des semi-produits qui répondent à leurs cahiers des charges. Aujourd'hui, l'étape est plus à l'industrialisation. L'industriel, après avoir fait quelques tests, a besoin de développer des briques de process adaptées au nouveau produit. Cette adaptation demande du temps et de l'investissement. Le contexte économique n'étant pas favorable, la mise en œuvre est longue. Ce qui nous rassure, c'est que de grands industriels nous ont rejoints au sein du programme et que c'est la meilleure raison d'avoir foi dans des perspectives concrètes.

YYLG : Est-ce à dire que la filière est un peu jeune ? Il y a un gros travail de lobby. Sur le textile, les choses sont organisées. Sur le lin technique, ce lobby est déjà un peu organisé par vous, les uns et les autres. Est-ce qu'au niveau des ministères, de l'Europe, on arrive à franchir le cap de la réglementation, des normes, des certifications ? Est-ce que c'est une étape qui reste encore à venir ou est-ce qu'il y a des choses qui ont déjà été faites ?

EP : Cette étape a déjà été amorcée, notamment avec des structures comme FIMALIN, mais pas seulement. Il y a également la démarche de Fibres, Recherche Développement sur la réalisation de fibres techniques. On a des collaborations sur leur programme SINFONI pour monter en puissance au niveau national et se compléter dans la démarche, l'objectif n'étant pas de refaire ce qui existe déjà par ailleurs. Aujourd'hui, je pense que c'est bien identifié au niveau des ministères et on est bien soutenu dans cet effort-là.

YYLG : Nous allons maintenant passer la parole pour compléter l'ensemble du panorama de la filière à Vincent PRECAUSTA, Terreau Flore Bleue, de manière à ce qu'il nous parle de sa vision pour le secteur du lin, de l'unicité du produit et de l'usage économique qu'il en fait.

Vincent PRECAUSTA : Effectivement il y a une certaine pression puisque le lin c'est notre terroir, c'est notre avenir. Nous, nous intégrons le dernier maillon de la chaîne, puisque nous essayons de redonner vie à un sous-produit. Cette vie revient par le biais d'un support de culture, un terreau dans lequel on peut planter directement. Ce terreau est nécessaire car il est écologique, naturel, on n'y rajoute rien, on le transforme simplement, et par ce biais, on essaie de donner une image au lin également. J'en profite aussi pour m'associer avec mes deux collègues industriels, puisque que nous ne sommes pas agriculteurs, nous utilisons une matière agricole pour la transformer industriellement. Je pense qu'une partie des fibres, courtes ou longues peut être incorporée dans nos terreaux pour plusieurs raisons. La première va être l'aération du produit. La seconde, la capacité de

réretention d'eau ; aujourd'hui on cherche tous à économiser l'eau par tous les moyens et vous l'avez montré également dans vos présentations. Le lin consomme moins d'eau que le coton. Cela peut donc nous aider au niveau des terreaux. Ce que l'on cherche aujourd'hui, c'est de fabriquer des supports de culture proches de la nature. Grâce à cette matière, poussière de lin, nous avons pu obtenir une certification éco-label, un diplôme européen qui permet de justifier que nous utilisons un système de recyclage à partir d'une matière noble que nous recyclons et que nous redonnons à la terre. Cette certification assure une traçabilité, c'est à dire qu'on est capable de dire d'où proviennent nos poussières et ce que l'on en fait ainsi que la mise en place d'un système qualité au sein de l'entreprise. Mais dans le secteur du terreau, une part de l'activité utilise de la tourbe, une matière extraite directement du sol. Or, il faut à peu près 5 à 6 millions d'années pour que le processus naturel la re-produise. La filière lin est donc un avantage de ce point de vue. La tourbe ne peut pas bénéficier de la certification éco-label parce que l'on détruit l'environnement. Les fibres de lin, elles, qui sont renouvelables tous les ans, peuvent intégrer nos terreaux dans certaines proportions. Il faut donc que l'on se rapproche d'outils industriels, d'ingénieurs qui peuvent nous aider là-dessus. J'insiste sur cet usage autre que celui du textile, qui impacte directement l'économie locale. Sachez que nous, fabricants de terreau, nous sommes à peu près une quarantaine en France et que l'on représente grosso-modo 3 millions de m³ par an. Si on met 10 % de sous-produits de lin, je vous laisse mesurer ce que cela peut donner. Il faut donc raisonner sur l'ensemble des débouchés qui existent.

YYLG : Je voudrais rebondir sur l'aspect image ; Monsieur ROUSSEAU, je voudrais revenir au territoire. Vous en êtes un des responsables et un des représentants. Le territoire a quand même une responsabilité vis-à-vis de cette filière. Si nous cherchons à valoriser le lin par le biais de cette manifestation, le territoire a peut-être quelque chose à apporter en termes d'image, de relais ou de marchés publics. Si on exigeait d'utiliser des produits plus locaux ou des produits végétaux dans un certain nombre de constructions ou de produits - j'ai entendu parler des 25 000 sièges du Grand Stade du Havre qui auraient pu contenir du lin - est-ce que vous, au niveau du territoire, vous pensez avoir une mission ou un apport à faire à cette filière en termes d'image, d'incitation à l'utilisation des produits transformés du lin ? Ou seulement un rôle d'accompagnement et de soutien direct aux agriculteurs et industriels de la filière ?

Jean-Nicolas ROUSSEAU : Les différentes collectivités doivent relayer tout ce qui peut se faire en matière de promotion du lin sur le territoire. Le Pays du Plateau de Caux Maritime soutient le FESTIVAL DU LIN ET DE L'AIGUILLE dans la Vallée du Dun et il y a eu un certain nombre d'évènements sur le territoire de Doudeville et autres. Donc, nous sommes sensibilisés et nous intervenons dans la promotion du lin pour dire que le territoire du pays de Caux est le premier terroir de la production de lin. L'introduction dans des appels d'offres, une exigence pour l'utilisation du lin en particulier, est plus compliquée. Pour ce qui est des matériaux durables, la Région exige, pour l'octroi de subventions sur des projets de construction, un certain nombre de critères de développement durable.

YYLG : C'est vrai que dans le bâtiment, ce serait intéressant de pouvoir utiliser davantage le bois, le lin, l'argile qui sont disponibles sur le territoire. C'est peut-être le sens d'une filière qui irait vers un peu plus de bâtiment à énergie positive (BEPOS) de demain, plus respectueux du bilan carbone. C'est quelque chose que l'on pourrait imaginer favoriser par le biais des marchés publics.

Karim BEHLOULI : Juste un petit commentaire là-dessus : il y a le Ministère du Développement Durable qui a travaillé sur un décret l'année dernière et j'ai eu la chance de participer à ce travail, sur la mise en place d'un label pour le Bâtiment bio sourcé. Les ministères ont travaillé une grosse année dessus, le décret est sorti il y a quelques mois, pour l'instant il n'est pas encore très connu, et est fonction de la quantité de produits naturels au mètre carré. La meilleure note, il me semble, est pour 50 kg/m² de produits bio-sourcés, que ce soit du bois ou des fibres naturelles, dans un bâtiment. C'est certainement un des leviers qui sera intéressant pour la filière fibres naturelles et la filière lin. Que les pouvoirs publics demandent cet éco-label BATIMENT BIO-SOURCE quand ils passent des commandes constitue une démarche d'avenir favorable à la filière.

Yann-Yves LE GOFFIC : Je passe la parole à la salle, pour des questions ou interventions.

Patrick COQUELET : POLYTECHS, situé à Cany Barville, est un « compounder ». Nous avons l'occasion de travailler avec le groupe DEHONDT pour essayer de compounder, c'est-à-dire transformer la fibre en petits granulats, qui ensuite seront transformés. Techniquement on rencontre quelques difficultés en ce qui concerne l'alimentation des extrudeuses, sachant que l'on a identifié deux pistes : l'extrusion par double vis et l'extrusion par une technologie que l'on appelle BUSS, c'est à dire un malaxage rotatif et alternatif qui permet de ne pas détériorer la fibre. Techniquement, je pense qu'il y a des possibilités, je suis un petit peu plus inquiet sur le volet économique. Nous, nous sommes industriels, cela sous-entend de mettre beaucoup de moyens, techniques, de recherche et de développement, cela fait trois ans que nous travaillons sur le sujet et c'est plutôt le volet économique qui me paraît aujourd'hui un souci.

www.polytechs.fr

YYLG : Un peu d'épuisement ?

PC : Pas d'épuisement. Les industriels, comme Monsieur DEHONDT et tous ceux qui sont sur le plateau, sont des gens qui se retroussent les manches régulièrement. On ne se décourage jamais. Industriel, cela veut dire rencontrer des problèmes et notre métier de chef d'entreprise est de trouver des solutions.

Daniel DENEUX, société **DENEUX AIR** : Nous sommes spécialisés dans le chauffage. J'aurais voulu savoir où vous en étiez avec le lin et les granulés pour les usages biomasse.

<http://deneuxair.com>

Alain LEQUEU, société **ETSP-VALBAE** : Pour répondre à cette question, je me permets de vous informer que notre entreprise essaye d'identifier tous les gisements de biomasse possibles, pour les adjoindre aux différents sous-produits du monde de l'industrie et du monde énergétique de façon à produire sur notre région 50 000 tonnes équivalents charbon.

YYLG : Peut-être que la question peut être posée à la Coopérative, de savoir si ce type de débouchés est un débouché imaginé, en œuvre ou pas. Beaucoup de produits végétaux sont utilisés en biomasse, je n'ai pas entendu parler de biomasse à partir du lin, est-ce qu'il en existe ?

Guillaume VAN ESLANDE : La Coopérative TERRE DE LIN fournit le lycée de L'EMULATION DIEPPOISE pour sa chaufferie qui utilise des anas de bois, voilà un exemple. Si ce n'est qu'il y a toujours le couple produit/prix. Si l'énergie est chère, c'est intéressant, quand l'énergie l'est moins, non. Nous privilégions cependant le court terme. Nous avons des débats sur le long terme, la pénurie de pétrole ayant quelques décennies. Mais, régulièrement, l'actualité est la clôture des budgets et le court terme revient vite.

Monsieur DE SUTTER qui est dans la salle, utilise la plupart de nos anas. C'est un industriel qui s'est posé la question du prix de l'approvisionnement, il a des besoins de volumes. Notre but est de fournir le client qui est demandeur. On revient toujours sur l'économie. Par contre, ses contraintes exigent un meilleur tri parce que les racines de lin gênent son process. Par contre l'écorce, ça reste de l'ana qui peut être utilisé dans les panneaux. On pourrait donc utiliser les racines pour de la biomasse ; faut-il encore assurer ce tri.

YYLG : En même temps, aujourd'hui, au vu des prix proposés et de l'absence de tri, Monsieur DE SUTTER regarde les alternatives des autres fibres végétales.

Laurent BIZET : Je pense qu'on perçoit au travers des débats que la problématique de la disponibilité en biomasse est un des sujets qui va se poser demain. Un certain nombre d'études sont en cours de réflexion dont le but est d'essayer d'imaginer « quelle biomasse pour quelle utilisation ? ». Notamment dans la région : « comment peut-on imaginer valoriser au mieux toutes les biomasses ? ». La biomasse à utilisation énergétique ne viendra peut-être pas du lin, mais sans doute d'autres sources.

YYLG : Pour conclure, si vous voulez bien me donner votre sentiment sur ce qu'il conviendrait de faire comme progrès pour dynamiser la filière et faire en sorte qu'elle se stabilise, qu'elle trouve de plus en plus de valeur ajoutée ou qu'elle garde ses industriels de manière à ce que cette fibre crée de l'emploi pour la Seine-Maritime. Qui veut répondre ?

Karim BEHLOULI : Il faut arrêter de mettre d'un côté la filière industrielle et d'un côté la filière lin. Si on veut vraiment faire en sorte que la filière lin se structure, il faut parler d'une « filière industrielle-lin », et c'est tout. Les utilisateurs finaux font partie de la filière. Moi je suis un acteur transformateur du lin, je fais partie de la filière lin. C'est vraiment la vision qu'il faut garder en tête. Fin 2006, je suis arrivé dans le monde du lin sans rien n'y connaître, avec un « background » textile. J'ai vu une filière qui était très atomisée, des gens qui ne se parlaient pas trop, voire pas du tout, voire se faisaient un peu la guerre. Il faut que l'on arrive à travailler tous ensemble. On parlait des projets structurants et des Investissements d'Avenir. FRD porte le projet SINFONI, 14 millions d'euros. FIMALIN porte le projet FIABILIN, plus de 17 millions d'euros. Il y a pas mal d'acteurs, mais aucun acteur dans les deux projets. Ce que l'on a promis aux pouvoirs publics est de faire des rapprochements et passerelles entre nous. A ce titre, je suis le Président d'Exploitation du projet SINFONI. Etant en région, je vais pouvoir faire un peu cette passerelle. Le mot d'ordre est que l'on travaille tous ensemble, et pas les uns contre les autres. Les concurrents ne sont pas les copains d'à côté, ils viennent de beaucoup plus loin. C'est vrai que l'on ne travaille pas suffisamment avec les coopératives de lin. Travailler plus

ensemble est ce que l'on va faire dans les prochaines années. On est tous d'accord pour le dire et le faire.

Edouard PHILIPPE : Tout à fait d'accord avec toi. Moi aussi je venais d'un monde extérieur au lin et quand je suis arrivé il y a dix ans maintenant dans ce milieu-là, il y avait beaucoup de « guéguerres », cela s'est bien calmé et bien assaini. Sur l'avenir des composites et des nouveaux débouchés, on sent une réelle volonté industrielle et collective pour qu'il y ait des applications qui sortent et qu'il y ait création d'emploi, et qu'on réindustrialise aussi une partie de notre savoir-faire qu'on a laissé partir. Je vous donne rendez-vous dans cinq ans et j'espère qu'on en sera à vous montrer de réelles applications industrielles.

Marie DEMAEGDT : Si on en est aux souhaits, concernant le textile, ce que l'on tend à faire et ce que l'on souhaite avoir, c'est un consommateur plus averti, plus éduqué, qui réapprenne à toucher, qui s'intéresse à ce qu'il achète. On sent cela émerger, avec la prise de conscience du développement durable, des gens qui regardent un peu plus les étiquettes, qui se posent des questions sur le produit qu'ils achètent, où il a été fait, par qui et comment. Ce serait que le consommateur investisse dans des beaux produits qui vont l'accompagner, et moins dans du jetable qu'on achète car c'est un peu tape-à-l'œil, pour une consommation plus durable.

Laurent BIZET : Je suis un peu dans le même état d'esprit que mes deux collègues, je crois que demain, notre avenir c'est de travailler ensemble sur les différents sujets. On a plus à gagner en commun et la balle est vraiment dans notre camp. C'est nous les hommes qui allons y arriver, et non pas l'économie qui va nous bouger.

Guillaume VAN ESLANDE : Dans une filière qui est quand même mondialisée, vous avez eu la chance de réunir une filière où tout le monde est dans un rayon de 150 km si on va jusqu'à Paris et le point commun est que finalement on a besoin de communication. C'est une affaire d'hommes, cela se construit, sur du long-terme. Ces journées-là y participent, merci.

Jean-Nicolas ROUSSEAU : Sur la filière, on en a parlé tout à l'heure, les collectivités compétentes accompagneront tous les efforts qui seront faits. Nous, producteurs de lin, en matière de travail en commun, on a depuis quelques années fait la démonstration qu'on pouvait travailler ensemble. Je crois qu'il y a eu un regroupement d'un certain nombre de coopératives, en ce qui concerne la commercialisation, il y a eu un regroupement qui permet d'avoir un poids important pour la commercialisation des fibres. Ce qui a été soulevé et qui est très important, c'est que l'essentiel du débouché, pour le moment, reste la matière noble - toutes les matières peuvent être nobles - c'est-à-dire le fil, aujourd'hui 90 % du débouché. Il est très important de travailler pour essayer de ramener le plus possible les étapes de cette filière sur notre territoire, que l'on valorise le plus localement possible aussi bien les filasses que les fibres courtes, les anas ou la paille. A l'écoute de ce qui s'est dit ce matin, je suis très optimiste. Sont présents et bien en place un certain nombre d'organismes en recherche et développement transversaux, les industriels, les acteurs de la promotion en ce qui concerne l'utilisation dans le textile... Et nous, les producteurs, sommes également présents et dynamiques pour maintenir cette filière et la voir se développer dans les meilleures conditions.

YYLG : Vous avez été capables d'innovation organisationnelle dans la filière. Il n'y a effectivement pas que l'innovation technologique. On constate les progrès très importants qui ont été faits. Mais on

peut également vérifier que l'on subit encore trop la loi des marchés, sans suffisamment l'intégrer à tous les stades de la filière. Monsieur BIZET, je laisse au scientifique le mot de la fin.

Laurent BIZET : Je vais profiter de tout ce qui a été dit pour synthétiser. Je pense que l'unification de la filière lin est importante. Même à mon niveau de chercheur, on voit qu'il y a de la dispersion dans les recherches. On essaie d'unifier les personnes, d'échanger, de collaborer et ce n'est parfois pas plus facile à faire en région qu'à l'étranger ou à l'extérieur. Ensuite, ce que je retiens, c'est l'aspect environnemental. Un des points forts du lin, qui peut encore être amélioré, est la valorisation de cet aspect environnemental. Il est créateur de valeur ajoutée. Egalement, il faut développer les débouchés tous azimuts : les terreaux, les composites... et essayer de voir quels sont les marchés qui vont donner le plus de valeur ajoutée à l'ensemble des matières premières issues du lin. Etre capable de structurer la filière pour éco-labelliser les produits, co-produits et produits semi-finis, pour pouvoir affirmer que ces produits sont mieux disants « environnementalement ». C'est un des avantages que l'on peut mettre en valeur pour le lin par rapport à d'autres fibres ou à d'autres matériaux de manière générale.

Yann-Yves LE GOFFIC : Merci à vous tous d'avoir participé à cette réunion. Tous les objectifs de cette manifestation n'ont pas été atteints. La vision de ce qu'il faudrait faire pour cette filière a pu être alimentée par les expressions des uns et des autres. Cela dit, nous n'étions pas en séminaire de travail. Je pense que nos échanges apportent un éclairage sur l'ensemble de la filière et ses problématiques. Ils donnent en tous cas envie de se retrouver plus régulièrement de manière transversale - industriels, agriculteurs et coopérateurs - de manière à ce que des jonctions naturelles - presque « végétales », pourrait-on dire - puissent désormais se nouer, avec autant de volontés que celles qui ont fait progresser la filière ces dernières années.

(NDLR : Les présentations Power Point de chaque intervenant sont disponibles en téléchargement sur le site de Seine-Maritime Expansion : <http://sme76.fr/sme-publications.php>)



Hors actes,

Voici quelques éléments et perspectives pouvant apparaître utiles à l'issue de la Rencontre :

La région et, plus particulièrement, le département se caractérisent par leur leadership mondial en matière de production de lin.

Le marché du textile dicte sa loi du fait de son importance dans les usages des produits issus de la culture du lin. Au gré des facteurs climatiques et conjoncturels, la « filière » subit des crises, conduisant à une instabilité chronique (prix, qualité, volumes).

DIVERSIFICATION DE LA FILIERE

Pour y répondre, en partie, la filière travaille à la diversification de ses débouchés. Les scientifiques et les industriels cherchent, par exemple, depuis plus de 10 ans à mettre au point des matériaux composites 100 % biodégradable en associant lin et matrice naturelle. La nécessité de produire des véhicules économes en énergie et, si possible, à partir de matériaux les moins « carbonés » doit conduire les industriels à s'intéresser de plus en plus aux fibres végétales. Ceci est renforcé par la tendance inexorablement haussière du prix des énergies.

Néanmoins, cette fibre a eu tendance depuis 5 ans à être écartée des produits destinés à l'automobile en raison de la forte progression de son cours. La maîtrise du prix est donc la pierre angulaire de cette diversification pour la profession. Le stockage en grandes quantités est une réponse développée par la filière.

L'idée de faire émerger une variété de lin dédiée aux fibres techniques a également pour ambition d'assurer une stabilité de la qualité, de la quantité et une garantie d'approvisionnement moyen et long terme.

Les efforts d'innovation et de développements de nouveaux composites intégrant des renforts en fibres végétales semblent devoir s'orienter davantage vers les « thermo-plastiques », du fait de leur meilleure recyclabilité et vers les bioplastiques utilisant des résines d'origine végétale pour leur meilleure ACV (Analyse du Cycle de Vie).

C'est d'ailleurs un des diagnostics apparents de la Rencontre : la R&D est aujourd'hui trop éclatée, trop clairsemée. Les labos coopèrent insuffisamment, voire se font concurrence entre eux. Ceci est également vrai en ce qui concerne les programmes de recherches des coopératives et entreprises elles-mêmes. Pour assurer une certaine coordination et une « mise en cohérence » de la recherche et renforcer le taux de pénétration des fibres naturelles dans les produits manufacturés, la création d'un cluster « fibres végétales non alimentaires » (lin, chanvre...) rassemblant les acteurs du monde agricole, les transformateurs de fibres végétales... contribuerait à promouvoir, dynamiser et renforcer la filière. Seul un organisme à fort leadership peut réussir un tel regroupement (cet outil existe peut-être déjà ; du type Nov&atech, Pôle de Compétitivité, Cluster, FRD... ?).

Une telle démarche ne peut s'envisager qu'en prenant en compte les caractéristiques historiques et individuelles de la filière. Mais cette structuration permettrait de mieux anticiper et mieux gérer les évolutions des marchés (condition sin qua non de survie).

TEXTILE

L'une des stratégies d'avenir pour le textile consiste à faire émerger en Asie un vrai marché de consommation de vêtements à base de lin, pour s'émanciper des seuls lieux de consommation que sont l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le développement en Europe doit s'appuyer sur l'innovation dans les textiles, comme l'outdoor (vêtements techniques, sport) et les nouveaux débouchés comme l'hôtellerie restauration et le monde du bien-être (spas, piscines, saunas). A ce titre, une campagne de promotion du « lin normand » auprès des professionnels de l'hôtellerie restauration paraît particulièrement opportune, à l'échelle normande, en s'appuyant sur les promoteurs du tourisme (CRT, CDT, UDOTSI).

Enfin, le marché semble suffisamment mature pour que des relocalisations de fabrication de produits haut de gamme puissent s'opérer en Europe, voire en France. La CELC confirme l'attention de plus en plus portée par les consommateurs à la provenance géographique des produits. Une filière « Lin bio », aujourd'hui inexistante, serait sans doute cohérente avec cette niche de produits. Ce type de produits serait également exploitable pour l'image de la Normandie à l'extérieur. Cela pourrait être un produit phare de la région (cela dit, ce n'est pas simple puisque les terres ne sont utilisées que tous les 6 ans pour le lin, et qu'en matière de « bio », la région est très mal classée).

QUELQUES PISTES

- *SME pourra avec l'appui de partenaires (à définir), organiser en 2014 un séminaire plus technique sur le sujet du lin avec des interventions d'industriels et une présentation détaillée des projets R&D en cours (FIMALIN, SINFONI, LINT...). Entre temps, SME poursuivra son audition de l'ensemble des acteurs de la filière pour mieux percevoir les attentes et les pistes de progrès.*
- *La question de la relocalisation de fabrications « textiles haut de gamme » mériterait un approfondissement.*
- *Le Département et/ou la Région pourraient impulser une dynamique pour un usage plus systématique du lin dans les secteurs de l'hôtellerie restauration et du bien-être ; pourraient mettre en œuvre une promotion territoriale forte autour du « lin, produit seinomarin d'exception ».*
- *Localement, certaines communautés de communes ont également une vraie légitimité à utiliser cette production pour leur marketing territorial. Cette mise en valeur pourrait être plus « dynamique ».*